



# RÈGLEMENT WELSH PERFORMANCE FRANCE

Dernière mise à jour : 28 avril 2025

## Préambule et objectif

De nombreux poneys et cobs Welsh sont engagés en concours en France, dans toutes les disciplines et à tous les niveaux. En ce sens, et afin d'abonder dans le sens des travaux de la Welsh Pony and Cob Society, l'AFPCW souhaite offrir une reconnaissance aux poneys de **toutes les sections et de toutes les tailles, présentés à tous les niveaux de compétition et aux cavaliers de tous âges, dans toutes les disciplines.**

Le challenge Welsh Performance France (WPF) a pour but d'améliorer l'exposition de la race et des cinq sections Welsh en encourageant et récompensant les poneys, cobs et Welsh Part-Breds concourant sous bannière Française. Ce faisant, le challenge Welsh Performance France permettra d'apporter des preuves de la compétitivité des poneys, cobs et part bred Welsh ainsi que de leur capacité à être d'excellents poneys d'enfant.

## Article 1 • Fonctionnement

Les participants gagnent des points grâce à leurs classements lors des concours/événements auxquels ils participent.

Les participants s'inscrivent au challenge pour l'année en cours via le formulaire d'inscription suivant : [Formulaire d'inscription](#) et s'acquittent de leurs frais d'inscription dans le lien indiqué.

Ils renseignent leurs participation via le formulaire "Carte de Points" suivant : [Formulaire Carte de Points](#)

Chaque participation est ainsi dûment consignée par l'AFPCW dans un fichier central permettant d'attribuer les points en fonction des épreuves courues et des classements obtenus.

## Article 2 • Règles de participation

### 2.1 Critères d'éligibilité et de participation

1. Le challenge est ouvert aux poneys Welsh Mountain, Welsh Pony, Welsh Type Cob, Welsh Cob et Welsh Part Bred inscrits au livre généalogique français du poney Welsh ("studbook")
2. Les poneys prenant part au challenge doivent être âgés de quatre ans minimum.
3. Le concours est ouvert aux étalons, juments et hongres.
4. Le propriétaire du poney **ou** le cavalier (s'il est **majeur**) doit être membre (adhérent) de l'AFPCW. Vous pouvez [prendre votre adhésion via SHF.eu](https://www.afpcw.fr)
5. **Toutes** les catégories d'épreuves et de compétitions sont acceptées.
6. Le challenge est réservé à **un** couple poney-cavalier.
7. Tout poney vendu pendant l'année de compétition pourra voir ses points (acquis avant la vente) transférés à son nouveau propriétaire sur demande auprès de l'AFPCW
8. **Toutes** les disciplines sont autorisées (exemple : CSO, CCE, dressage, hunter, attelage, mountain trail, épreuves PRATIC, épreuves montées sur les Shows Welsh, tir à l'arc, ride and run, etc...)

### 2.2 Frais d'inscription

1. Les frais d'inscriptions au challenge s'élèvent à : 20€ pour l'inscription d'**un** couple poney-cavalier.
2. Les participants peuvent s'acquitter de ces frais d'inscription par carte bancaire sur le site de l'association [www.poneywelsh.fr](http://www.poneywelsh.fr) (ou par virement bancaire, sur demande).

### 2.3 Périodes

1. Les épreuves éligibles au challenge Wesh Performance France sont comprises entre le dernier lundi d'août de l'année N-1 et le dernier jour du championnat So Pony de l'année N (le dimanche). Par exemple pour la saison 2025, vous pouvez enregistrer vos épreuves réalisées entre le 26 août 2024 et le 24 août 2025.

### 2.4 Saisie des résultats

1. Tous les résultats sont saisis par les participants via le [formulaire en ligne](#) dédié, en cas de panne ou de difficulté d'accès à internet, les participants peuvent remplir un formulaire papier (pour obtenir le formulaire papier, faites votre demande par mail à : [welshperformance@gmail.com](mailto:welshperformance@gmail.com))

2. Les formulaires en ligne sont horodatés et enregistrés automatiquement après chaque entrée de résultats. Tous les formulaires (internet ou papier) doivent être envoyés avant le dernier lundi d'août de l'année N à 23h59. (Pour la saison 2025 : avant le 25 août 2025 à 23h59) Les résultats reçus avec un cachet de la poste ou un horodatage courriel ultérieur à cette date ne seront pas comptabilisés pour le challenge.

3. **Contrôles inopinés et véracité des résultats** : afin de garantir l'équité entre tous les participants du challenge, des contrôles seront effectués tout au long de l'année sur vos résultats via les bases de données FFE, SHF, FEI ou AFPCW. Dans le cas de résultats non vérifiables (hors circuits fédéraux, internationaux Welsh...) nous vous demandons de transmettre tout justificatif (capture d'écran, photo, attestation du jury) directement sur l'adresse mail [welshperformance@gmail.com](mailto:welshperformance@gmail.com), en plus de votre entrée dans le formulaire en ligne.

4. Toute falsification des résultats entraîne une disqualification immédiate ainsi qu'une interdiction de participation pendant une saison du challenge WPF avant de pouvoir participer de nouveau au challenge. Les frais d'inscription au challenge ne seront pas remboursés et le participant ne recevra aucune des récompenses auxquelles il pouvait prétendre pour la saison.

5. Une entrée notée deux fois par erreur et comportant les exactes mêmes informations ne sera comptée qu'une fois.

## 2.5 Règles afférentes au maintien du bien être des poneys inscrits au challenge

1. 40 épreuves maximum sont éligibles par poney et par saison.

2. Tout comme la FFE l'autorise, le maximum d'épreuves courues par jour par un même poney et inscriptibles au challenge est fixé à 3.

3. Les participants sont libres d'inscrire uniquement les épreuves qu'ils souhaitent au challenge pour valider leurs points. (Après chaque enregistrement de résultats, vous recevrez un récapitulatif par e-mail, nous vous conseillons de conserver ces e-mails afin de pouvoir évaluer votre progression tout au long de la saison.)

4. Si un participant prend part à plus de 40 épreuves de concours, il peut choisir de retirer une participation qu'il sait moins bonne. Le cas échéant, il adresse sa demande par e-mail en fin de saison, avant la date limite à [welshperformance@gmail.com](mailto:welshperformance@gmail.com) afin de réclamer la suppression d'une date précédente de concours.

## Article 3 • Calcul et attributions des points

1. Les points sont attribués conformément au tableau ci-dessous :

Classement :	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e à 20e
Épreuves à partir de 6 partants et +	200 pts	180 pts	160 pts	140 pts	120 pts	100 pts	80 pts	60 pts	40 pts	20 pts	10 pts
Épreuves jusqu'à 5 partants	150 pts	130 pts	110 pts	50 pts	10 pts						

Les places au-delà de la 20ème ne rapportent aucun point.

Les abandons ou éliminations ne rapportent aucun point.

3. Coefficients et points bonus :

Dans le cas d'un concours international (ex: Royal Welsh, Championnats d'Europe...) ou national (ex: National Welsh, Finales nationales CCJP, Open de France...) les points sont doublés. (coefficient 2) Par exemple. Une 6ème place sur 100 partants au Generali Open de France rapporte 200 points de Challenge.

Les classements sur toutes les épreuves qui se déroulent lors des concours de la Tournée des As (et Super As) sont majorés. (coefficient 1,5) dès lors que l'épreuve comporte plus de 10 partants. Par exemple, une 5ème place sur 20 partants en Poney 3 B Vitesse rapporte 180 points.

Bonus polyvalence : les poneys dont la polyvalence est avérée et prouvée par des engagements dans des disciplines différentes se verront récompensés par l'attribution de points bonus "polyvalence" :

- dès 3 disciplines (exemple : CSO, CCE, Working hunter AFPCW) : 110 points bonus
- dès 4 disciplines (exemple : CSO, CCE, WH AFPCW, Pony-games) : 170 points bonus
- dès 5 disciplines (exemple : CSO, CCE, WH AFPCW, PG, Mountain trail) : 250 points bonus

## Article 4 • Récompense et remise des prix

1. Tous les participants recevront une plaque et un flot, peu importe leur nombre de points à l'issue du challenge.

2. La cérémonie de remise des prix Welsh Performance France se tiendra lors du Gala du National Welsh chaque année. Les meilleurs participants seront récompensés par des lots spécifiques, selon le nombre de points obtenus.

3. Chaque participant recevra à l'issue de la saison et avant la cérémonie de remise des prix le décompte de ses points par e-mail.

4. Les 20 poneys cumulant le plus de points seront récompensés lors du Gala National Welsh et une interview du champion paraîtra dans le Journal N+1 de l'AFPCW.

### **Article 5 • Dispositions générales**

1. L'AFPCW se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment, la version à jour sera publiée sur le site de l'AFPCW [www.poneywelsh.fr](http://www.poneywelsh.fr)

2. Tout manquement au règlement intérieur de l'Association Française du Poney et Cob Welsh nécessitant une sanction à l'encontre du membre mis en cause entraînerait une disqualification immédiate ainsi qu'une interdiction de participation d'une saison du challenge WPF avant de pouvoir participer de nouveau au challenge. Les frais d'inscription au challenge ne seront pas remboursés et le participant ne recevra aucune des récompenses auxquelles il pouvait prétendre pour la saison.